

RAPPORT MENSUEL

Mai 2025



EUROPEAN
OLYMPIC
COMMITTEES



EU
Office

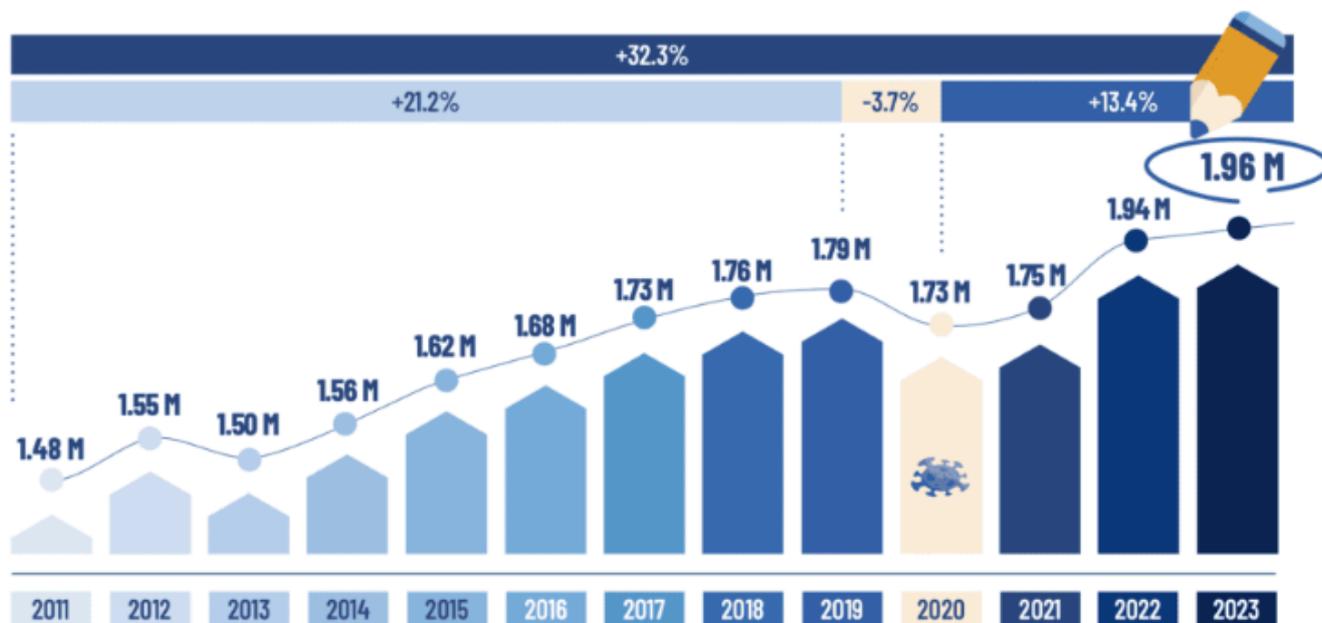
CHIFFRES DU MOIS

L'emploi dans le sport en Europe a augmenté de 32 % au cours des dix dernières années

Le 29 avril, l'Observatoire européen du sport et de l'emploi (EOSE) a publié les dernières statistiques sur l'emploi dans le sport pour la période 2011-2023, qui révèlent une augmentation de 32,3 % de l'emploi dans le sport dans l'UE et au Royaume-Uni, soit près de 2 millions de travailleurs. Malgré une baisse temporaire pendant la pandémie de COVID-19, le secteur a fortement rebondi, dépassant la croissance moyenne de l'emploi dans l'ensemble de l'UE. Les dernières statistiques mettent en évidence des tendances uniques sur le marché du travail du sport, qui est nettement plus jeune (25,9 % de moins de 25 ans contre 8,7 % dans l'ensemble de l'UE), présente des taux plus élevés de travail à temps partiel (43,2 %) et de travail indépendant (22,2 %), et continue de présenter un déséquilibre entre les sexes, 55 % des postes étant occupés par des hommes. Les résultats confirment également une augmentation constante des qualifications parmi les travailleurs du sport, 39 % d'entre eux étant désormais titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

KEY 2023 SPORT EMPLOYMENT FINDINGS AND TRENDS AT THE EUROPEAN LEVEL

How many people work in the sector?



Source: https://www.eose.org/2023-sport-employment-statistics-in-europe_available/

- **Éditorial** **4**



POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

- **Budget de l'UE 2028-2034 : le bureau de représentation des COE auprès de l'UE coordonne le plaidoyer du mouvement olympique en faveur d'une augmentation de la part allouée au sport** **5**
- **Le projet de rapport du Parlement européen lance le débat sur un modèle sportif européen plus fort et plus équitable** **7**
- **Des agents aux pactes de non-licenciement : La dernière trilogie de la CJUE sur le sport et le droit de la concurrence** **8**
- **Réunion des ministres des Sports de l'UE : sport et éducation et représentation des athlètes dans la gouvernance** **10**
- **Gouvernance, croissance et « sport pour tous » : Temps forts de la session de mai 2025 de l'APES** **11**
- **Cérémonie de remise des prix européens du sport #BelInclusive** **12**



LE COIN DES PARTENAIRES

- **Réunion annuelle des partenaires 2025 du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE** **14**
- **Conférence finale de l'OCEAN : doter les organisations sportives de ressources pour une action climatique continue** **15**
- **Début des travaux du projet SAFE HARBOUR** **17**
- **Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE s'engage auprès de DOSB et des confédérations sportives régionales allemandes** **18**
- **Événements à venir** **19**

Tous les articles et le contenu de ce rapport mensuel sont la propriété exclusive du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE. Toute reproduction, distribution ou utilisation de ces documents, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite préalable du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE, est strictement interdite.



ÉDITORIAL

Chers lecteurs,

L'Union européenne est actuellement confrontée à des défis politiques majeurs. La Commission européenne tente d'éviter une guerre commerciale avec les États-Unis. La présidente de la Commission, Mme von der Leyen, a au moins réussi à obtenir un report de la menace de droits de douane de 50 % brandie par le président Trump jusqu'au 9 juillet. L'issue reste toutefois incertaine.

Il sera tout aussi difficile pour la Commission européenne de présenter une proposition pour le prochain cadre financier pluriannuel (2028-2034) d'ici le 16 juillet. De plus en plus de signes indiquent qu'un changement de paradigme se profile à l'horizon, en particulier dans le domaine de la future politique de cohésion, qui bénéficie également au sport. La Commission européenne a l'intention de mettre fin au système des fonds séparés et de transférer un montant global aux États membres, qui le mettront en œuvre sous certaines conditions. Les priorités seront largement déterminées par les États membres eux-mêmes. Il sera intéressant d'observer comment cette approche affectera l'équilibre des pouvoirs entre les niveaux régional et national dans des pays fédéraux comme l'Allemagne.

Le sport organisé doit également s'adapter à ce scénario changeant et étendre ses efforts de lobbying au niveau national afin de continuer à bénéficier des financements de Bruxelles, notamment pour les infrastructures sportives.

Pendant longtemps, la lutte contre le dopage dans le sport a été considérée comme une priorité absolue de la politique sportive. Aujourd'hui, les organisateurs prévoient d'organiser les « Enhanced Games » en 2026, des compétitions qui autorisent explicitement l'utilisation de substances dopantes. Il est difficile de comprendre quel est l'intérêt sportif de ces compétitions. Toutes les valeurs positives que le sport représente sont ignorées et la santé des athlètes est délibérément mise en danger afin de gagner de l'argent sur leur dos dans le paradis du jeu qu'est Las Vegas.

La lutte contre le dopage est discutée sur un autre terrain. Il s'agit de savoir si certaines parties du code de l'Agence mondiale antidopage (AMA) sont compatibles avec le règlement général européen sur la protection des données. En Autriche, un athlète reconnu coupable de dopage a intenté une action en justice pour empêcher la publication de son nom et de la sanction qui lui a été infligée. Or, c'est exactement ce que prévoit le code de l'AMA. L'affaire a été entendue par la Cour de justice des Communautés européennes le 13 mai dernier. Un arrêt est attendu pour la fin de l'année 2025 ou le début de l'année 2026.

L'urgence d'une décision judiciaire définitive est évidente dans la situation de l'Allemagne, où l'Agence nationale antidopage (NADA) n'a pas publié les noms des athlètes reconnus coupables de dopage depuis plusieurs années, invoquant des problèmes de protection des données. Il faut espérer que le tribunal considérera les exigences de publicité dans la lutte contre le dopage dans le sport comme une question d'intérêt public, qui devrait l'emporter sur les intérêts de protection des données des dopés individuels.

Bien à vous,



Folker Hellmund
Directeur du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE



POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

Budget de l'UE 2028-2034 : le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE coordonne le plaidoyer du mouvement olympique en faveur d'une augmentation de la part allouée au sport

La proposition de la Commission européenne concernant le futur budget de l'UE pour la période 2028-2034, le cadre financier pluriannuel (CFP), devrait être présentée le 16 juillet 2025.

Parmi l'influence accrue des tensions géopolitiques et les appels à l'augmentation du budget pour les dépenses de sécurité et de compétitivité, nous, le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE, avons lancé des activités publiques et ciblées avec son réseau de partenaires et 48 CNO européens pour nous assurer que le sport reste fermement à l'ordre du jour et reçoit la part de budget dont il a besoin pour continuer à jouer son rôle sociétal crucial.

Une voix commune pour le mouvement olympique et les principales fédérations sportives

Pour s'assurer que les besoins et les priorités du sport organisé sont représentés de manière appropriée dans le prochain CFP, le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE coordonne une initiative de plaidoyer commune, à laquelle se joignent 48 comités nationaux olympiques, le CIO, le Comité paralympique européen, l'ASOIF et les principales fédérations internationales et européennes.

À cet égard, le document de position : « [Recommandations du Mouvement olympique et des grandes fédérations sportives pour le cadre financier pluriannuel 2028-2034](#) » a été rédigé à la suite d'un processus de consultation écrite et d'une vidéoconférence en ligne pour confirmer le consensus.



67 % of EU countries face low maintenance levels of physical education sites ([European Parliamentary Research Service](#))

€67.6 bn allocated by EU governments to recreational and sporting services = 0.4% EU GDP ([Eurostat](#))

Provision of sport facilities tailored to the user's needs can bolster the participation by 12% ([Zasimova, 2020](#))

ECONOMY & RETURN ON INVESTMENT



€1 invested in sport yields a return of €5 in eco-social benefits ([Ecorys](#))

Sport industry contributes to 2.12% of EU GDP ([European Commission](#))

Contribution of EU sports sector to value added: €29 bn and turnover: €60 bn ([Eurostat](#))



Physical inactivity costs European healthcare systems €80 bn annually due to preventable diseases (CVD, diabetes, obesity; [European Parliamentary Research Service](#))

During COVID-19, increased physical activity reduced the risk of depression by up to 32% and anxiety by up to 34% ([Wolf et al., 2021](#))

EMPLOYMENT & VOLUNTEERING



6% of people engage in voluntary activities in sport ([European Commission](#))

Employment in sport = 0.8% of EU total employment ([Eurostat](#))

37% of employees aged 15-29 years, 2x of overall employment for the same age group ([Eurostat](#))

Source: Bureau de représentation des COE auprès de l'UE

Principales recommandations

Notre document de position présente cinq demandes principales pour mieux intégrer le sport dans les futurs programmes de financement de l'UE :

- Au moins 5 % du programme Erasmus+ consacrés au sport (contre 1.9% aujourd'hui).
- L'inclusion systématique du sport dans d'autres programmes de financement, y compris EU4Health, CERV, et les fonds structurels et d'investissement de l'UE.
- Un accès simplifié aux financements de l'UE pour les organisations de base et les petites organisations, avec des charges administratives réduites.
- Des procédures de candidature plus équitables et des critères d'évaluation transparents.
- Un soutien de l'UE dédié aux événements sportifs de grande envergure.

Plaidoyer auprès des principales parties prenantes de l'UE

Notre prise de position a été communiquée aux principaux membres du Parlement européen, aux fonctionnaires de la Commission européenne et aux représentants du Conseil.

Plusieurs de ces parties prenantes ont déjà réagi positivement à notre initiative qui a été diffusée au niveau national. Cette initiative de grande envergure s'appuie sur plusieurs échanges et réunions ciblés avec des décideurs cruciaux.

Consultations publiques sur les programmes de financement de l'UE

Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE a également répondu à deux consultations publiques ouvertes par la Commission européenne, qui sont autant d'occasions pour le secteur du sport de mettre en avant ses priorités :

- Consultation sur le « prochain budget à long terme de l'UE (CFP) - Financement de l'UE pour l'éducation transfrontalière, la formation et la solidarité, la jeunesse, les médias, la culture et les secteurs créatifs, les valeurs et la société civile » (clôturée)

- Consultation sur le « prochain budget à long terme de l'UE (CFP) - mise en œuvre des financements de l'UE avec les États membres et les régions », couvrant les programmes de financement mis en œuvre au niveau national et régional, tels que la politique de cohésion (clôturée)

Contribuer à amplifier le message

Les premières étapes de sensibilisation étant achevées, il est temps d'élargir nos efforts de communication aux niveaux européen et national. Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE encourage tous les partenaires, CNO et fédérations à contribuer à la promotion de la campagne et à renforcer notre message commun. Pour ce faire, une publication sur le compte LinkedIn du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE encourage toutes les organisations sportives à rediffuser ou s'inspirer de nos messages pour atteindre vos réseaux et vos parties prenantes nationales. Votre soutien pour diffuser le message ensemble augmentera nos chances de donner au sport la possibilité de jouer un rôle significatif dans l'élaboration d'une Europe plus inclusive et plus résiliente.

Signataires de la prise de position :



Source: Bureau de représentation des COE auprès de l'UE

PLUS D'INFORMATIONS

[Prise de position : Recommandations du Mouvement olympique et des principales fédérations sportives pour le cadre financier pluriannuel 2028-2034](#)

[Post LinkedIn du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE](#)

Le projet de rapport du Parlement européen continue le débat sur un modèle sportif européen plus fort et plus équitable

Le débat sur l'avenir du modèle sportif européen (MSE) est entré dans une phase décisive ce mois-ci avec la publication du projet de rapport de la commission de la culture et de l'éducation (CULT) du Parlement européen. Rédigé par le rapporteur Bogdan Andrzej Zdrojewski (PPE, PL), le texte servira de position officielle du Parlement avant que la Commission européenne ne prépare sa propre communication sur le MSE, prévue pour la mi-2026. Le CULT votera sur la formulation finale en juin-juillet ; des amendements peuvent encore être déposés pendant une courte période, mais les grandes lignes sont maintenant fixées.

Une base positive pour le sport organisé

Tout au long du rapport, le MSE est présenté comme un bien d'intérêt public méritant d'être protégé des pressions purement commerciales. Il réaffirme les valeurs de solidarité, de mérite sportif et d'inclusion, tout en mettant en garde contre les compétitions dissidentes et les investissements étrangers incontrôlés. Surtout, le projet reconnaît l'autonomie conditionnelle des organisations sportives, en liant cette autonomie à des normes plus élevées en matière de transparence, d'intégrité et d'égalité des genres.

Les points sur lesquels le projet exerce une pression

Le rapporteur souligne néanmoins un trio de faiblesses dans le modèle actuel :

- Le déclin du bénévolat, qui érode le capital humain soutenant les clubs.
- Des lacunes persistantes en matière de gouvernance, notamment en ce qui concerne l'intégrité et l'égalité.
- La portée et la transparence limitées des mécanismes de solidarité financière existants.

Un chapitre centré sur les athlètes insiste auprès des organismes sportifs sur les droits fondamentaux et sociaux, la participation significative à la prise de décision et le renforcement du dialogue social. La proposition de création d'un comité de dialogue social sectoriel de l'UE pour le sport professionnel est le nouvel instrument le plus ambitieux ; bien que son intention soit louable, il lui manque encore un mandat clair et une structure opérationnelle.

Clarifications obtenues lors de la réunion annuelle des partenaires

Lors de la réunion annuelle des partenaires du Bureau de représentatoin des COE auprès de l'UE (voir aussi article séparé) à Bruxelles le 15 mai, Katarzyna Biniaszczyk, assistante du député européen Zdrojewski, a présenté le projet aux partenaires du Bureau de représentatoin des COE auprès de l'UE. Ces clarifications ont permis de dissiper les craintes d'intervention de l'UE et de souligner que l'objectif est de donner aux parties prenantes des orientations juridiques plus claires et de garantir que le financement public respecte les principes d'intégrité et de durabilité.

Suivi et perspectives

Le Bureau de représentatoin des COE auprès de l'UE restera en contact étroit avec le rapporteur et les rapporteurs fictifs. Dans l'hypothèse d'un vote favorable en commission mi juin ou début juillet, le rapport passera en plénière avant les vacances d'été. Une fois adopté, il alimentera la communication de la Commission concernant la politique sportive de l'UE, prévue en 2026.

Des agents aux pactes de non-licenciement : la dernière trilogie de la CJUE sur le sport et le droit de la concurrence

Le 15 mai 2025, la Cour de justice des Communautés européennes (CJUE) a reçu de l'avocat général Nicholas Emiliou trois conclusions liées qui devraient modifier la manière dont le droit de la concurrence de l'UE s'applique aux règlements des organismes sportifs :

- [C-428/23](#) ROGON & autres - Règles de licence et de conduite de la Fédération allemande de football (DFB) pour les agents de football
- [C-133/24](#) CD Tondela & Others - un pacte temporaire COVID-19 « no-poach » entre des clubs portugais
- [C-209/23](#) RRC Sports - le règlement mondial 2023 sur les agents de football de la FIFA (FFAR).

Les renvois soulevant des questions parallèles, l'avocat général invite les juridictions à lire les trois avis ensemble.

Points communs

- L'impact économique fait entrer en jeu le droit de l'UE - Les règles ayant un effet direct et sensible sur le marché relèvent de l'article 101 du TFUE ; seules les mesures purement sportives et économiquement négligeables échappent à l'examen.
- Le test Meca-Medina perdure - L'objectif légitime, le caractère indispensable et la proportionnalité restent les trois obstacles que toute règle sportive doit franchir.
- L'article 101, paragraphe 3, est toujours disponible - Même les mesures restrictives peuvent subsister si les avantages concrets (intégrité, protection des jeunes, prévention de la fraude) l'emportent sur le préjudice causé à la concurrence.

C-428/23 ROGON & autres (règles de la DFB relatives aux agents)

Depuis 2015, la DFB exige des agents de football qu'ils soient titulaires d'une licence DFB, qu'ils passent un examen, qu'ils adhèrent à des

normes de conduite détaillées et qu'ils respectent des plafonds d'honoraires.

L'avocat général estime que, bien que ces règles agissent « en amont », elles déterminent quels représentants peuvent agir pour les joueurs et influencent donc qui signe pour qui et à quelles conditions. Cet impact sur le marché est, selon lui, suffisamment direct pour relever de l'article 101 du TFUE. Pour justifier le régime, la DFB doit démontrer que l'octroi de licences strictes est véritablement nécessaire pour sauvegarder l'intégrité sportive, par exemple en s'attaquant aux conflits d'intérêts et au blanchiment d'argent, et que des solutions plus légères, telles qu'une divulgation accrue, seraient inadéquates. Si un tribunal allemand conclut que certains éléments, tels que les plafonds d'honoraires, sont disproportionnés, ces dispositions pourraient devenir inapplicables tant au niveau national que dans le cadre de transferts internationaux impliquant des clubs allemands.

C-133/24 CD Tondela & autres (pacte portugais de non-licenciement COVID-19)

Lorsque la pandémie a interrompu la Primeira Liga 2019-20, plusieurs joueurs ont cherché à se défaire de contrats arrivant à échéance. Les dix-huit clubs de première division ont donc accepté, pendant trois mois seulement, de n'embaucher aucun joueur ayant résilié unilatéralement un contrat pendant la période d'arrêt. Les pactes de non-embauche sont normalement condamnés d'emblée en tant que restrictions « par objet », mais l'avocat général considère celui-ci comme une mesure d'urgence visant à préserver l'équilibre concurrentiel pendant une crise sans précédent. Sa courte durée, son champ d'application étroit et sa finalité transparente l'incitent à demander une évaluation Meca-Medina complète plutôt qu'une illégalité automatique.

Si la Cour de Lisbonne admet que le pacte était effectivement nécessaire et convenablement limité, il est probable qu'il survivra, offrant un précédent pour les restrictions étroitement adaptées adoptées dans de véritables situations d'urgence, même s'il incombera à l'avenir aux clubs de prouver à nouveau la nécessité du pacte.

C-209/23 RRC Sports (Règlement sur les agents de football de la FIFA)

Le Règlement relatif aux agents (FFAR) de la FIFA, en vigueur depuis janvier 2023, impose un examen obligatoire de la licence, des plafonds en pourcentage pour les commissions, des limites à la double représentation, une période d'exclusivité pour un seul client et une « chambre de compensation » centrale pour les paiements et les données. L'avocat général rejette tout d'abord l'idée que les plafonds d'honoraires constituent des infractions « par objet », notant que les plafonds peuvent, dans certaines circonstances, freiner les frais excessifs plutôt que d'étouffer la rivalité. Il applique ensuite le critère Meca-Medina, insistant sur le fait que chaque règle doit viser un objectif concret, tel que la protection des mineurs ou l'amélioration de la transparence, et ne doit pas être plus large que nécessaire. Toute restriction résiduelle doit encore être évaluée au regard de l'article 101, paragraphe 3, où la FIFA devra produire des preuves vérifiables des avantages nets. La même logique de nécessité-proportionnalité sous-tend les questions parallèles de l'article 102 (position dominante éventuelle), de la libre circulation des services et des règles du GDPR régissant la chambre de compensation.

Les tribunaux peuvent donc confirmer les obligations d'examen des licences et de transparence, tout en exigeant des justifications beaucoup plus solides pour les plafonds de commissions globales ou les limites d'exclusivité générale.

L'importance de l'avis

Ensemble, les avis marquent le point où l'autonomie sportive s'arrête et où la réalité économique commence. Les instances dirigeantes conservent leur liberté de réglementation, mais uniquement pour les mesures qui sont réellement ciblées, nécessaires et efficaces. Les règles trop larges ou mal étayées risquent d'être annulées. Bien que les conclusions de l'avocat général soient consultatives, la CJUE suit souvent leur raisonnement. Les arrêts définitifs sont attendus dans le courant de l'année 2025.

Perspectives d'avenir - C-474/24 NADA Autriche

Le 13 mai 2025, la Cour a entendu l'affaire NADA Austria sur la question de savoir si la publication des détails de la suspension des athlètes est conforme aux règles strictes du GDPR sur les données sensibles. Une courte phase post-audience précédera les conclusions de l'avocat général (fin 2025) et l'arrêt de la Grande Chambre (2026).

Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE continuera à suivre les quatre procédures et diffusera des mises à jour dès que de nouveaux avis ou arrêts seront émis.

PLUS D'INFORMATIONS

[Communiqué de presse commun pour tous les avis émis](#)

Réunion des ministres des sports de l'UE : sport et éducation et représentation des athlètes dans la gouvernance

Le 13 mai 2025, les ministres des sports de l'UE se sont réunis à Bruxelles pour le format sport du Conseil « Éducation, jeunesse, culture et sports ». Deux sujets principaux étaient à l'ordre du jour : le rôle du sport dans l'éducation et la représentation des athlètes dans la gouvernance et l'élaboration des politiques.

Sport et éducation : conclusions du Conseil

Les ministres ont approuvé les conclusions du Conseil, rédigées sous la direction de la présidence polonaise de l'UE, qui promeuvent un rôle plus important pour le sport et l'activité physique dans l'éducation. Ces conclusions soulignent la nécessité de :

- Donner la priorité à l'activité physique dans les écoles ;
- Améliorer l'accès aux installations sportives scolaires ;
- Encourager les habitudes saines dès le plus jeune âge ;
- Promouvoir le sport comme moyen de soutenir la santé physique et mentale.

Bien que le sujet soit davantage axé sur l'éducation, le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE a travaillé avec plusieurs attachés sport pour s'assurer que la contribution plus large du sport soit reconnue - en particulier son impact sur la motivation et l'engagement des jeunes, ainsi que sur les résultats scolaires. Ces points ont été pris en compte dans les conclusions finales.

Au cours du débat qui a suivi l'adoption des conclusions, les ministres ont discuté des prochaines étapes pour concrétiser les intentions énoncées dans le document. Parmi les initiatives à venir figure la mise à jour prévue des recommandations de 2013 sur l'activité physique bénéfique pour la santé (HEPA), qui met davantage l'accent sur la santé mentale et les jeunes. Cette mise à jour est soutenue par les États membres et validée par le commissaire au sport, Glenn Micallef, à la suite du Conseil.

Représentation des athlètes et participation à l'élaboration des politiques

Le deuxième sujet à l'ordre du jour, le rôle des athlètes dans l'élaboration de la politique sportive, a été abordé dans le cadre d'un débat politique entre les ministres des sports. Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE a eu le plaisir d'assister à l'invitation d'un représentant du mouvement olympique et d'un athlète de renom à ce débat. La Polonaise Maja Włoszczowska, membre du CIO, a contribué à la discussion, au cours de laquelle la plupart des États membres ont souligné l'importance d'inclure les athlètes dans la prise de décision. La représentation des athlètes par l'intermédiaire des commissions d'athlètes des CNO et la participation aux organes consultatifs gouvernementaux ont été positivement reconnues, tandis que quelques États membres ont également souligné la variété des formats possibles pour la représentation des athlètes (y compris les syndicats et les associations en dehors des organes directeurs du sport). Les États membres et la Commission ont également proposé de nouvelles initiatives pour mieux comprendre les complexités de la représentation des athlètes :

- Une plateforme européenne pour un dialogue structuré avec les représentants des athlètes ;
- La collecte de données et de bonnes pratiques sur l'implication des athlètes ;
- L'utilisation d'Erasmus+ et d'autres fonds de l'UE pour soutenir le développement des compétences des athlètes et leur participation à la gouvernance.

PLUS D'INFORMATIONS

[Note de pilotage - Débat sur le rôle des athlètes dans l'élaboration des politiques sportives](#)

[Conclusions du Conseil sur une approche intégrée du sport et de l'activité physique dans le contexte éducatif](#)

Gouvernance, croissance et « sport pour tous » : points forts de la session de mai 2025 de l'APES

Du 13 au 15 mai 2025, des représentants de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) du Conseil de l'Europe se sont réunis à Strasbourg pour la session plénière annuelle de l'organisation. Cette réunion a permis de faire le point sur les progrès de l'année écoulée et de définir les priorités de l'APES pour le nouveau cycle de programmation. Les délégués ont élu une équipe de direction renouvelée, autorisé la révision du rapport fondateur de 2013 sur l'autonomie du sport, élargi les possibilités de participation des parties prenantes et lancé une initiative conjointe UE-Conseil de l'Europe visant à renforcer l'inclusion des personnes handicapées. Tout au long des travaux, le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE a apporté un soutien actif et son expertise, veillant à ce que les décisions de l'APES continuent de trouver un écho au sein du mouvement olympique européen.

Renouvellement de la gouvernance et de la direction

Lors des élections statutaires, Mme Solène Charuau (France) a été élue présidente du conseil d'administration et simultanément nommée rapporteure sur l'égalité des genres, Mme Ioanna Paraskevopoulou (Chypre) étant vice-présidente. Le Bureau du Comité consultatif (CC) a accueilli M. Guido Battaglia du Centre pour le sport et les droits humains, tandis que Mme Annamaria Phelps, récemment choisie pour diriger la Commission de la durabilité et de la société active du COE, continue de siéger au Bureau.

La direction de l'APES changera également de mains : M. Stanislas Froissard a été désigné pour succéder à Mme Sophie Kwasny au poste de Secrétaire exécutif. Mme Kwasny dirigera la Division Jeunesse du Conseil de l'Europe.

Révision du rapport 2013 sur l'autonomie du sport

Les ministres responsables des sports, réunis à Antalya en novembre 2024, ont invité l'APES à mettre à jour son étude phare sur l'autonomie. La plénière a donc autorisé la création d'un groupe de travail dédié, ouvert aux membres du Comité consultatif, afin de rédiger un texte révisé. Le mandat et la composition du groupe seront approuvés d'ici septembre 2025, et une première version est attendue d'ici mars 2026, pour une adoption prévue en 2027.

Élargissement du Comité consultatif

Afin de renforcer le pluralisme, les délégués ont convenu en principe de modifier le mandat de l'APES afin que le CC puisse passer de 30 à 35 organisations. Ces sièges supplémentaires permettront à davantage de représentants du sport organisé, notamment les organismes faitiers et les associations d'athlètes, de contribuer pleinement aux délibérations de l'APES.

Lancement du projet : Sport pour tous

Parallèlement à la plénière, l'APES et la Commission européenne ont officiellement lancé le projet conjoint « Sport pour tous : promouvoir l'inclusion et lutter contre la discrimination à l'égard des personnes handicapées ». Le président du Comité paralympique européen, M. Raymon Blondel, accompagné d'athlètes paralympiques d'élite, a souligné les progrès réalisés et les obstacles persistants. Déployé de 2025 à 2027 et doté d'un budget de 2 millions d'euros, le projet vise à intégrer les bonnes pratiques dans les politiques, tant au niveau local qu'au niveau de haut niveau.

Contribution du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE

Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE assure une présence stratégique au sein des structures de l'APES.

Le double rôle de Mme Phelps au sein du Bureau du Comité de coordination et du projet Erasmus+ SAFE HARBOUR place les COE à l'avant-garde des travaux sur la protection, la durabilité et les sociétés actives. Des experts du Bureau ont également été invités à rejoindre le prochain groupe de travail sur l'autonomie, garantissant ainsi la prise en compte des perspectives olympiques.

Perspectives

Mai 2025 a placé l'APES sur une nouvelle trajectoire : une nouvelle direction, une base de parties prenantes plus large et un programme d'inclusion ambitieux.

La prochaine révision du rapport sur l'autonomie testera la capacité du secteur sportif à concilier indépendance et responsabilité, tandis que l'élargissement du Comité central promet un dialogue plus riche. Tout au long de cette période, le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE servira d'intermédiaire entre l'APES et la communauté olympique européenne, diffusant les avancées et influençant les résultats.



Cérémonie de remise des prix #BeInclusive

Le 12 mai 2025, la Commission européenne a organisé la cérémonie annuelle des Prix européens du sport #BeInclusive, organisée sous forme d'événement hybride, afin de récompenser les projets qui utilisent le sport pour promouvoir l'inclusion sociale.

L'événement a débuté par un discours de bienvenue de Glenn Micallef, commissaire européen chargé de l'équité intergénérationnelle, de la jeunesse, de la culture et du sport, qui a souligné l'importance d'offrir à tous des chances égales d'accès au sport et d'être #BeActive. Le rôle du sport dans la compétitivité et la cohésion durables de l'Europe a également été évoqué.

L'impressionnante dynamique des efforts d'inclusion par le sport a également été soulignée lors du discours de M. Micallef et s'est concrétisée par le nombre croissant de candidatures soumises lors de cette édition, avec 101 propositions de projets réparties dans les trois catégories : « Éliminer les obstacles dans le sport », « Promouvoir l'égalité des genres dans le sport » et « Sport pour la paix ».



Le commissaire Micallef a annoncé les lauréats aux côtés de personnalités clés, dont la commissaire européenne à l'élargissement Marta Kos, la vice-présidente exécutive Roxana Mînzatu et le ministre ukrainien de la Jeunesse et des Sports Matvii Bidnyi. Plusieurs ministres, membres du Parlement européen et représentants du monde sportif étaient également présents.

Dans chaque catégorie, les lauréats ont reçu 10 000 euros et les finalistes (classés 2e et 3e) 2 500 euros chacun.

Le commissaire Micallef a annoncé les lauréats en présence de personnalités clés, dont la commissaire européenne à l'élargissement Marta Kos, la vice-présidente exécutive Roxana Mînzatu et le ministre ukrainien de la Jeunesse et des Sports Matvii Bidnyi. Plusieurs ministres, députés européens et représentants du monde sportif étaient également présents.

Dans chaque catégorie, les lauréats ont reçu 10 000 euros et les finalistes (classés 2e et 3e) 2 500 euros chacun.

Prix « Briser les barrières dans le sport »



Cette année, les nominés dans cette catégorie étaient l'Asociata FDP-Protagonisti in educatie (Roumanie), Andromeda Fitness Lounge (Italie) et Bushido (Pologne). Bushido a remporté la première place avec le projet « Karaté en Europe : développement, expérience, diversité et intégration ». Cette initiative visait à renforcer les capacités des professionnels du sport à favoriser l'inclusion dans le sport, avec deux visites d'échange en Roumanie et au Danemark, où neuf entraîneurs de karaté ont acquis une expertise en pratiques inclusives, en gestion et en développement durable.

L'initiative visait à renforcer les capacités des professionnels du sport à favoriser l'inclusion dans le sport, avec deux visites d'échange en Roumanie et au Danemark, où neuf entraîneurs de karaté ont acquis une expertise en pratiques inclusives, en gestion et en développement durable.

Prix « Be Equal » – Promotion de l'égalité des sexes dans le sport



Les finalistes de cette catégorie étaient EuroHockey (Belgique), Fútbol Más France (France) et Dragones de Lavapiés (Espagne). Le projet lauréat est Fútbol Más France pour son initiative « District Spot : L'émancipation des filles par et dans le sport ». Lancé en juillet 2023 dans le 19e arrondissement de Paris, le programme est porté par quatre jeunes femmes et propose aux filles de 10 à 17 ans une expérience sociosportive gratuite d'un an, comprenant des sorties culturelles et du mentorat, visant à combler les inégalités entre les sexes dans le sport et à réengager les adolescentes dans l'activité physique et leur communauté. L'approche par les pairs du projet lui confère une grande pertinence.

Prix du sport pour la paix



Prix du Sport pour la Paix. Les finalistes de cette catégorie étaient Lietuvos Etnosporto Komitetas (Lituanie), Asociación Tarjeta Verde (Espagne) et Association UCPA Sport Loisirs (France). Le prix a été remis à Lietuvos Etnosporto Komitetas (LEK) de Lituanie pour son projet « Destin d'un sport » par Marta Kos, commissaire européenne à l'élargissement, et Matvii Bidnyi, ministre ukrainien de la Jeunesse et des Sports. Cette initiative a réuni des jeunes d'horizons divers grâce à un mélange de sports traditionnels et modernes, d'ateliers inclusifs et d'activités de consolidation de la paix, utilisant le sport comme un puissant outil de connexion et de résilience face à la guerre en cours en Ukraine et à la montée des tensions en Europe.

L'[enregistrement est disponible](#), ainsi que des [informations complémentaires](#) sur les finalistes.



LE COIN DES PARTENAIRES

Réunion annuelle des partenaires 2025 du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE

Les 14 et 15 mai, le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE a accueilli ses partenaires pour la réunion annuelle des partenaires. Parmi les principaux sujets à l'ordre du jour figuraient les négociations en cours autour du cadre financier pluriannuel (CFP) post-2027 et ses implications potentielles pour le secteur du sport, ainsi que le rapport attendu du Parlement européen sur le rôle des politiques de l'UE dans l'élaboration du modèle sportif européen.

Parmi les intervenants invités figuraient Luciano di Fonzo, chef d'unité adjoint de l'Agence exécutive pour l'éducation et la culture (EACEA) de la Commission européenne, Thomas Wobben, directeur du Comité européen des régions, et Katarzyna Biniaszczyk, assistante parlementaire du député européen Bogdan Zdrojewski (PPE, Pologne).

Le premier jour, le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE a présenté les propositions soumises par ses partenaires pour les appels Erasmus+ Sport 2025, ainsi que son propre projet, STRONG, qui vise à renforcer les droits et les responsabilités des athlètes. La discussion a ensuite porté sur les négociations en cours pour le prochain CFP, la Commission européenne devant présenter sa proposition initiale en juillet 2025. Afin d'influencer ce processus, le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE a coordonné une [prise de position commune](#), soutenue par le Comité international olympique (CIO), 48 comités nationaux olympiques européens et les principales fédérations sportives internationales et européennes, présentant des recommandations clés pour une meilleure intégration du sport dans le prochain CFP. Dans ce contexte, Luciano Di Fonzo (EACEA) a souligné l'importance d'impliquer les députés européens et les États membres dès le début, car ces derniers joueront un rôle central dans l'élaboration des politiques et l'intégration du sport dans tous les volets de financement.



Il a réaffirmé son soutien à un financement accru et plus structuré pour les événements sportifs de grande envergure, actuellement soutenus de manière ponctuelle dans le cadre du programme Erasmus+. Alors que l'intérêt pour Erasmus+ Sport continue de croître, il a averti qu'une augmentation significative du budget est peu probable au cours du prochain cycle.

L'intervenant suivant, Thomas Wobben (Comité européen des régions), a apporté un éclairage précieux sur les négociations en cours sur le CFP post-2027, soulignant le rôle important des politiques régionales et de cohésion dans le financement du sport. Il a noté que si aucun changement majeur n'est attendu pour le programme Erasmus+, des réformes substantielles sont probables au sein de la structure des fonds sociaux et de cohésion, ce qui pourrait remodeler les futures opportunités de financement du sport. M. Wobben a souligné qu'il était temps d'agir et a suggéré d'utiliser les données sur les contributions du sport à d'autres domaines politiques comme une approche de plaidoyer forte.

La deuxième journée a débuté par une mise à jour de la politique du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE, mettant l'accent sur les sujets d'actualité, notamment les discussions en cours sur le modèle sportif européen, les droits des athlètes, la bonne gouvernance, l'égalité et l'inclusion.

Parmi les autres mises à jour pertinentes, on peut citer les politiques de la Commission européenne concernant l'interdiction de la vente de microplastiques utilisés sur les surfaces sportives, la restriction du plomb dans les munitions de tir sportif et la situation des athlètes biélorusses et russes participant aux événements sportifs internationaux. Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE a également fait le point sur les projets européens : [OCEAN](#), [SAFE HARBOUR](#), [SIGGS 3.0](#), and [EmpowHER](#). La plateforme d'outils pour la [gouvernance du sport](#), disponible gratuitement, a été présenté comme une ressource précieuse pour les organisations sportives souhaitant améliorer différents aspects de leur gouvernance (égalité, empreinte carbone).

Katarzyna Binaszczyk, conseillère parlementaire du député européen Bogdan Zdrojewski, a présenté le prochain rapport du Parlement européen sur le modèle sportif européen. Le vote de la commission CULT est prévu les 16 et 17 juillet, et le vote en plénière en septembre 2025, date à laquelle le rapport deviendra une résolution.

Le rapport comprend plusieurs recommandations, notamment la demande d'une étude sur les meilleures pratiques en matière de mécanismes de solidarité, des lignes directrices plus claires en matière de droit de la concurrence et la promotion du volontariat et de l'activité physique (HEPA). La Commission européenne devrait publier une communication sur le sujet l'année prochaine, à l'issue de vastes consultations impliquant 30 à 40 parties prenantes du Mouvement olympique, du sport d'élite et du monde sportif de masse, dont le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE.

Comme toujours, le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE s'est réjoui de cette occasion de rencontrer ses partenaires et de renforcer leur collaboration et se réjouit de la prochaine réunion à l'occasion du Séminaire sur les compétences spéciales, prévu à l'automne !



Conférence finale de l'OCEAN : doter les organisations sportives de ressources pour une action climatique continue



Le 13 mai, le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE a accueilli la conférence finale du projet OCEAN, réunissant plus de 100 représentants d'organisations sportives, d'experts en développement durable, d'acteurs olympiques et d'institutions européennes. La conférence a célébré les réalisations du projet et présenté les ressources développées en collaboration avec 18 Comités Nationaux Olympiques (CNO), le Comité International Olympique (CIO), l'Association des Comités Nationaux Olympiques (ACNO) et l'Öko-Institut, partenaire scientifique.

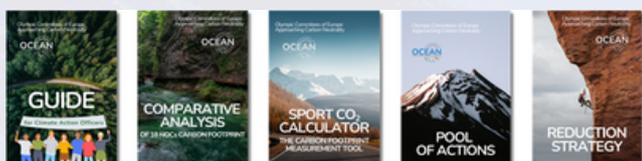
OCEAN vu par 18 responsables de l'action climatique

Une table ronde passionnante, animée par Maya Djuric (CNO de Bosnie-Herzégovine), a permis aux représentants de 5 CNO (Tchéquie, Danemark, Luxembourg, Slovaquie et Slovénie) de revenir sur le parcours accompli par les responsables de l'action climatique de 18 CNO au cours des deux dernières années et demie. La discussion a suivi le calendrier du projet, mettant en lumière l'élaboration des principaux livrables, les défis rencontrés et les enseignements et compétences essentiels acquis tout au long du processus. Par ailleurs, la table ronde a souligné l'importance du réseau pour faciliter l'apprentissage entre pairs, l'échange de connaissances et de bonnes pratiques afin de faire progresser l'action climatique dans le sport.



Lancement du calculateur d'empreinte carbone OCEAN

La conférence finale a également marqué le lancement officiel du [calculateur d'empreinte carbone OCEAN](#), l'outil de mesure de l'empreinte carbone, disponible gratuitement pour toutes les organisations sportives en anglais, français et espagnol. Tobias Wagner (Öko-Institut) a présenté l'outil et ses fonctionnalités, conçues sur mesure par et pour les organisations sportives. Un manuel complet a également été élaboré pour guider les utilisateurs. Après la mesure, l'outil génère une représentation visuelle des résultats de référence, qui peut être utilisée à des fins de diffusion et d'identification des axes d'amélioration et d'action climatique continue.



Boîte à outils OCEAN : Mesurez et réduisez l'empreinte carbone de votre organisation

En parallèle du nouveau [calculateur d'empreinte carbone OCEAN Sport](#), Eva Rebmann, responsable du projet OCEAN, et Julia Schütz (Öko-Institut) ont présenté une série complète d'outils, conçus sur mesure pour les organisations sportives, leur permettant de se former, de mesurer et de réduire leur empreinte carbone.

- [Guide pour les responsables de l'action climatique](#) : un guide pratique, étape par étape, pour aider les organisations sportives à mettre en œuvre le processus de réduction de leur empreinte carbone.

- [Recueil d'actions](#) pour la réduction de l'empreinte carbone : un recueil de plus de 100 mesures et exemples de bonnes pratiques à mettre en œuvre pour la réduction des émissions de carbone.
- [Stratégies de réduction de l'empreinte carbone](#) de 18 CNO, source d'inspiration pour d'autres organisations sportives qui souhaitent développer les leurs.

OCEAN : Le début d'un mouvement

Avec les mots de soutien et d'encouragement de Julie Duffus (CIO) et d'Andres Santi (ACNO), la conférence a souligné les progrès significatifs réalisés grâce au projet OCEAN, réitérant la nécessité d'un travail et d'une coopération continus pour faire progresser l'action environnementale dans le sport. Comme l'a souligné Folker Hellmund, directeur du bureau UE des COE, « le sport a à la fois une responsabilité et un intérêt majeur à agir pour le climat », et le Consortium OCEAN a prouvé que le sport est prêt à jouer un rôle moteur. Ensemble, nous pouvons faire bouger les choses !



PLUS D'INFORMATIONS

[Abonnez-vous à la newsletter](#)

[Plateforme OCEAN Toolbox](#)

[Site web OCEAN](#)

[LinkedIn OCEAN](#)



Co-funded by
the European Union

Début des travaux du projet SAFE HARBOUR

Projet SAFE HARBOUR

Lancé en janvier 2025, le projet [SAFE HARBOUR](#), cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme Erasmus+ Sport 2024, vise à renforcer la capacité des CNO et des fédérations européennes à répondre aux préoccupations en matière de protection en identifiant les lacunes, en élaborant un cadre de réponse européen et en favorisant une collaboration structurée. Ce cadre sera adapté aux contextes nationaux et complété par des actions de formation et de sensibilisation. Ainsi, le projet vise à fournir des ressources concrètes pour soutenir les pratiques de protection, à accroître la sensibilisation, à établir un réseau de soutien solide pour les responsables de la protection et à poser les bases d'un futur pôle régional de protection du CIO.

Avancement du plan de travail

Conformément à ses objectifs généraux, les activités de la phase 1 sont activement menées depuis avril 2025.

En conséquence, des réunions mensuelles régulières du consortium (MCM) et des tables rondes entre pairs (P2P) sont actuellement en cours simultanément, parallèlement aux travaux sur le rapport GAP et la base de données des parties prenantes.

Les [MCM](#) sont des réunions en ligne régulières programmées tout au long du projet pour favoriser des échanges structurés, assurer des progrès continus et soutenir l'approche participative et inclusive du projet.



Elles offrent un espace pour discuter des activités en cours, relever les défis émergents et renforcer l'engagement des partenaires tout au long du cycle du projet.

[Tables rondes P2P](#). Prévues entre avril 2025 et avril 2026, les tables rondes P2P constituent un élément essentiel de la structure collaborative du projet. Elles servent de plateforme pour des discussions plénières et en petits groupes, guidées par le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE, Thomas More, le CIO et l'Institut Asser, qui jouent un rôle clé dans l'orientation des discussions, la mise en œuvre de la méthodologie et la facilitation de la communication entre les partenaires. Les sujets abordés incluent la préparation organisationnelle, la mise en œuvre des politiques, les mécanismes de coopération et les compétences pertinentes. Ainsi, les premières tables rondes se concentrent sur des sujets d'introduction, tandis qu'une exploration plus ciblée du cadre de classification débutera en septembre 2025.

[Activités complémentaires en cours](#). Les travaux préparatoires sur la base de données des parties prenantes ont récemment débuté et sont actuellement en cours. Parallèlement, les partenaires viennent de remplir un questionnaire en ligne portant sur les procédures et services de protection existants. Une fois l'analyse approfondie terminée, les résultats seront compilés dans le prochain rapport GAP, qui fournira un aperçu complet du paysage actuel de la protection et mettra en évidence les principales lacunes des mécanismes de réponse.

Par conséquent, des réunions mensuelles du consortium (RMM) et des tables rondes entre pairs (P2P) se déroulent actuellement simultanément, parallèlement aux travaux sur le rapport GAP et la base de données des parties prenantes. Pour plus d'informations, veuillez consulter les médias de SAFE HARBOUR et vous abonner à la newsletter du projet. Depuis mars, une série d'articles concernant le consortium est publiée sur les médias du projet. La prochaine newsletter est prévue pour octobre 2025.

PLUS D'INFORMATIONS

[Abonnez-vous à la newsletter](#)

[Site web de SAFE HARBOUR](#)

[LinkedIn de SAFE HARBOUR](#)



Co-funded by
the European Union

Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE s'engage auprès de DOSB et des confédérations sportives régionales allemandes

En mai, le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE a renforcé sa collaboration avec la Confédération allemande des sports olympiques (DOSB) à travers deux événements marquants, démontrant l'importance des partenariats européens pour renforcer le rôle du sport au-delà des frontières.

Journée de l'Europe à la DOSB – de Bruxelles à Francfort

Le 8 mai, le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE a organisé une Journée d'information sur l'Europe à la DOSB à Francfort – un événement interactif explorant comment l'engagement de l'UE peut renforcer le sport en Europe.

La journée a offert un programme riche visant à motiver les participants à s'impliquer davantage dans les affaires européennes. Au programme : une présentation de la mission et des activités du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE, une discussion sur la manière dont l'engagement auprès des institutions européennes peut renforcer le secteur du sport, et un aperçu des possibilités de financement pour les organisations sportives. La journée s'est conclue par une masterclass pratique présentant les avantages pratiques de l'outil d'auto-évaluation [SIGGS 3.0](#) pour la bonne gouvernance, fournissant aux utilisateurs des conseils pour améliorer la gouvernance de leurs organisations. Nous remercions sincèrement le DOSB pour son accueil chaleureux et tous les participants pour leur enthousiasme et leurs précieuses contributions !



Photo: DOSB

Gemeinschaftstagung Internationales – le sport allemand se réunit à Bruxelles

Deux semaines plus tard, les 21 et 22 mai, le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE accueillait à Bruxelles les participants du 35e Gemeinschaftstagung Internationales. Des représentants des Landessportbünde (confédérations sportives régionales), des Landessportjugenden (confédérations sportives régionales de la jeunesse), du DOSB et de la DSJ (Jeunesse sportive allemande) y étaient présents. Deux jours de discussions approfondies et d'échanges animés sur des sujets d'actualité concernant l'agenda politique sportif de l'UE et les stratégies d'engagement européen et international ont eu lieu. Les premières mises à jour ont été présentées :

- Projets et initiatives européens actuels des organisations participantes
- L'évolution du paysage politique à Bruxelles et les affaires liées au sport portées devant la Cour de justice de l'Union européenne.

- L'outil [SIGGS 3.0](#) a été présenté en démontrant comment cette ressource conviviale peut promouvoir une meilleure gouvernance à tous les niveaux du sport.

La deuxième journée a été consacrée à l'exploration des possibilités de financement européen pour le sport. Après des informations sur Erasmus+ fournies par le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE, Sonja Haertel, chargée de mission à la représentation de l'État de Berlin auprès de l'UE, a présenté les priorités à venir du nouveau cadre financier pluriannuel (CFP) et les éventuelles modifications du financement de cohésion de l'UE.

La réunion s'est conclue par des rapports de la DOSB et de la dsj sur leurs activités européennes et internationales, mettant en avant leurs principaux projets, réalisations et projets futurs.



ÉVÈNEMENTS À VENIR

03 - 05 juin 2025

Sommet de l'Olympisme 365 (Lausanne)

11 - 12 juin 2025

Réunion des directeurs généraux du sport de l'UE (Wroclaw)

25 - 26 juin 2025

Programme Ambition Internationale du CNOSF (Bruxelles)



EOC EU Office
71, Avenue de Cortenbergh
1000 Bruxelles, Belgique



+32 2 738 03 20



info@euoffice.eurolympic.org



www.euoffice.eurolympic.org



EUROPEAN
OLYMPIC
COMMITTEES



EU
Office